

Monsieur le Président

L'ensemble des RP au CCHSCT se félicite que vous présidiez cette réunion du comité, démontrant en cela l'importance que vous accordez à la prévention dans notre Institut. En effet l'INRA peut s'enorgueillir d'un dispositif de prévention plus en avance que celui de la plupart des autres EPST. Nous espérons que votre présence aujourd'hui est la garantie que nous continuerons sur cette voie, en tout cas les représentants du personnel dans cette instance œuvreront dans cette optique. Nous serons vigilants à maintenir cette avance en conservant et améliorant constamment les conditions d'exercice de nos mandats de membres de CHSCT afin de garantir au mieux la santé physique et mentale de nos collègues. L'image de marque de notre institut ne passe pas seulement par la qualité scientifique de ses publications. Des conditions de travail correctes et une prévention efficace des risques professionnels constituent aussi un facteur d'attractivité pour les futurs recrutés.

Avant de donner la parole à chaque délégation, les RP CGT et Sud veulent souligner certains points particulièrement sensibles à leurs yeux.

En ce qui concerne le bilan et le programme prévention nous réaffirmons ici qu'une politique de prévention ambitieuse ne peut être mise en place sans les moyens humains adéquats. En particulier nous déplorons le non renouvellement du poste de DPC adjoint du centre de Jouy alors que ce poste avait été classé prioritaire par l'administration du centre. Plus généralement il s'agit de pérenniser sur postes de titulaires les compétences nécessaires.

En ce qui concerne la politique handicap, nous constatons toujours de nombreuses difficultés d'insertion se traduisant par 4 CAPN convoquées pour refus de titularisation depuis 6 mois. Dans 2 cas vous avez choisi de mettre fin au contrat des agents concernés. Or dans la plupart des situations l'impact du handicap de l'agent sur l'exercice de ses fonctions a été mal évalué, particulièrement lorsque le handicap n'est pas visible. Nous réaffirmons le nécessaire accompagnement de l'agent concerné et la formation de son collectif d'accueil à la prise en compte des difficultés rencontrées.

Ne nous voilons pas la face : un nombre croissant de nos collègues est en situation de souffrance au travail, ayant déjà conduit à des gestes ultimes. Ce n'est pas une méthode d'évaluation des risques psychosociaux qui évitera les problèmes mais bien une réelle prise en compte des risques socio-organisationnels qui déstructurent nos collectifs de travail. Les travailleurs concernés sont les plus à même pour appréhender leurs conditions de travail et pointer les causes de leur dégradation : manque de moyens et/ou mise en concurrence. Encore faut-il qu'ils puissent collectivement s'exprimer sur leur travail réel, leur ressenti au travail et être écoutés. Il s'agit donc bien de relancer l'expression des collectifs de travail et d'impliquer directement les CHSCT alors même que la méthode d'évaluation actuellement expérimentée à l'INRA dénie le rôle de cette instance. Or c'est bien ce que demande le protocole d'accord relatif à la prévention des RPS dans la fonction publique et c'est bien ce que les représentants du personnel Sud et CGT au CCHSCT attendent toujours.

Les représentants CGT et SUD au CCHSCT de l'INRA le 19 mars 2014